

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2023**

Le conseil municipal a repris ses activités de rentrée le 31 août sous la présidence du maire, Thérèse Ruellé

La séance a débuté par une minute de silence à la mémoire de M. Dominique BULTEAU, ancien maire, ancien conseiller général et départemental. Mme Ruellé, par quelques mots, a rendu hommage à son prédécesseur qui s'est beaucoup investi pour la Commune et pour son territoire. Ses obsèques ont eu lieu le 6 juillet à Bourges.

Développement de l'ordre du jour

**Centre Bourg** : aménagement cœur de village.

- le point sur les travaux : le compte rendu la 50<sup>ème</sup> réunion de chantier du 30 août est donné. Il a été listé les travaux inachevés et le maire fait part de l'ultimatum adressé au maître d'œuvre pour la clôture définitive du chantier.

**Finances** :

- **Budget communal** : délibération modificative est prise à la demande du Trésorier pour équilibrer un chapitre d'ordre.
- **RASED** : son financement. Le conseil vote l'aide financière d'un montant de 1.50€ par élève.

**Personnel communal**

- **CNP assurances**. Le conseil autorise le maire à signer la convention des missions liées à la gestion des assurances statutaires

**Diagnostic énergétique des bâtiments mairie et école élémentaire**

Le conseil prend acte de la restitution du Rapport d'ICB DAGALLIER FOUCHET

Il sera demandé au bureau d'étude un retour pour approfondissement des données techniques avant une consultation pour travaux.

**Bâtiments** : l'adjointe précise que, pour l'église, elle est toujours dans l'attente de la livraison de la porte latérale commandée à la menuiserie Roblin de Subigny ; dans l'attente des devis de l'entreprise Peltier de Ste Gemme pour réparations diverses ; dans l'attente du retour de l'horloge. Des relances vont être faites. Les travaux au Dojo et au cabinet Infirmier ont été réalisés dans les temps par l'entreprise Graeff.

**EPFLI Boulangerie**

- Le maire donne connaissance du compte-rendu de la réunion du 12 juillet : la prochaine réunion est prévue en septembre. Elle annonce que le projet est inscrit au programme du CRTS de la Région par le Pays Sancerre-Sologne et sera présenté à la DETR (Etat) en fin d'année.

**Ouverture de du Bar-restaurant-Crêperie « la Récrêpe »**

- Le conseil vote la location de la licence IV à M. Alexandre FOURNET , à raison de 30€ par mois pour l'ouverture de son établissement « La Récrêpe » Place du Champ de Foire.

**Logement Place du Champ de Foire**

- Le logement T2 situé 6 pl du Champ de Foire est loué à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Des travaux de nettoyage et réfection sont en cours

**RPQS du SIAEP**

- Le rapport annuel du Syndicat d'Eau a été présenté au conseil , sans observation.

**Demande de subvention émanant du « Conseil National des Débiteurs » dont le siège est à RICHWILLER**

- Le conseil a décidé de ne pas donner une suite favorable

**Illuminations festives de Noël**

- Le conseil décide le renouvellement du contrat de location avec CITEOS pour une durée de 3 ans avec de nouveaux motifs pour un montant identique au précédent contrat : fourniture, pose, dépose, maintenance comprises 10 362 €TTC

**Motion contre le déménagement de l'établissement PEP 18 de Veaugues vers les Aix d'Angillon**

Le conseil décide de voter la motion qui dénonce et s'oppose au projet de transfert des hébergements PEP18 (ESAT) de Veaugues aux Aix d'Angillon. Soutien unanime est porté à la commune de Veaugues pour le maintien de l'ensemble des équipements PEP18.

## **Plan départemental des itinéraires de randonnée (PDIPR)**

Le conseil émet un avis favorable aux propositions d'itinéraires à inscrire au PDIPR sur le territoire communal.

**Voirie** : le programme « point à temps » est réalisé sur 3 jours par l'entreprise COLAS ; restent en attente les arasements et les fossés et le curage de la noue de la station d'épuration

**Culture** : l'expo du mois d'août a été de qualité et bien visitée - les journées du patrimoine seront consacrées à la visite de l'église St Symphorien par Dominique Forest et le concert d'automne est fixé au 29 octobre avec un groupe Gospel.

**Médiathèque** : est annoncé un spectacle offert par la communauté de communes qui aura lieu à l'école maternelle le 8 novembre intitulé « Tombé d'un livre »

Et est expliqué le projet « Raconte moi » proposé par les bibliothécaires vers le public scolaire des maternelles et qui verra son apogée en juin 2024.

**Comice de Léré le 26 août** : Le conseil a exprimé ses compliments pour le succès de ce comice agricole 2023, tant au Comité de Foire qu'aux Jeunes Agriculteurs pour une organisation réussie.

**Salle polyvalente** : contrôle par un sapiteur le 13 septembre avec l'expert RADIGUE – objectif : examen approfondi de la charpente.

**Repas des anciens du 11 novembre** : la salle de Savigny étant toujours inopérante, le conseil municipal de Léré prête sa salle gracieusement pour la 2<sup>ème</sup> année. Remerciements appuyés de l'assemblée.

**Panneaux photovoltaïques au sol** - le maire informe l'assemblée que les demandes s'accélèrent. Elle précise que les Informations devraient être délivrées dans le cadre du PLUI pour la conduite à tenir en la matière.

### **Demandes d'acquisitions de sols appartenant à la commune**

Il s'agit de portion de chemin à la Quenaudière ; aux Gibaults avec obstruction d'une mare.

- Le conseil refuse les 2 demandes et charge le maire d'en informer les pétitionnaires.

**Arrêtés municipaux** : Le maire informe l'assemblée avoir pris deux arrêtés au cours de l'été :

- interdiction de stationnement des convois de C. F. I et de circassiens (suite Santranges , St Bouize) sur le territoire de la commune
- interdiction de tout véhicule à moteur autour de l'étang des Quatre Marronniers, du city-stade et des jeux d'enfants. Les deux arrêtés ont été transmis à la gendarmerie Sancerre-Vailly.

**Fin de séance à 21 H**

**Affiché le 4 septembre 2023**

**Le secrétaire de séance**  
Guillaume Lauverjat



**Le maire**  
Thérèse Ruellé